

FAQ Master autisme et autres troubles neurodéveloppementaux

Mis à jour le 07/09/23

- [Quelle formation propose le master ?](#)
- [Quels sont les critères utilisés pour la sélection en master ?](#)
- [Le master donne t'il le titre de neuropsychologue ?](#)
- [Comment s'organisent les stages en M1 et M2 ?](#)
- [Je suis étudiant à l'ut2j en L3, quelles sont les ues optionnelles compatibles avec le master ATND ?](#)
- [Dans quel secteur d'activité puis je travailler à l'issue du master?](#)
- [J'ai déjà le titre de psychologue, puis je intégrer le master ?](#)
- [J'ai déjà une année de master 1 en psychologie validée, comment puis je postuler ?](#)
- [Puis je réaliser le master à distance ?](#)
- [Je travaille à côté, cela est il compatible avec le master ?](#)

Présentation master

Le master autisme et autres troubles neurodéveloppementaux propose **une formation pour évaluer et prendre en charge les personnes avec trouble neurodéveloppementaux**. Il apporte des connaissances et des savoir-faire sur l'évaluation, les rééducations, les soins, le développement social et l'insertion des personnes porteuses de ces types de troubles. Durant le cursus, les techniques d'accompagnement par un travail avec la personne elle-même, la famille, les partenaires impliqués dans la prise en charge, la scolarisation et la professionnalisation sont abordées. La formation se situe dans une approche psycho-éducative et neuropsychologique tout au long de la vie des troubles neurodéveloppementaux. Les outils et les techniques auxquels sont formés les étudiants durant le master sont recommandés par la HAS.

Critères de sélection

De nombreux critères sont utilisés pour sélectionner les dossiers : notes, expériences, motivation, connaissances de l'autisme et des autres troubles neurodéveloppementaux. L'entrée au master est un concours et dépendant donc également des profils des autres candidat.e.s. Des étudiant.e.s qui n'ont pas été sélectionné.e.s une année peuvent être sélectionné.e.s l'année suivante après avoir étoffé leurs expériences et leurs connaissances. Cependant, **la qualité du cursus académique est un des critères d'évaluation, il est donc important que les UES fondamentales de psychologie ne soient pas compensées.**

Titre de neuropsychologue ?

Il faut tout d'abord rappeler que le titre de neuropsychologue en tant que tel n'existe pas. Ce qui existe c'est le titre de psychologue spécialisé en neuropsychologie. A l'issue du master ATND, s'il est validé et si vous validez le stage professionnel de 500h vous obtiendrez le titre de psychologue spécialisé dans les troubles neurodéveloppementaux **et non pas en neuropsychologie**. Même si plusieurs de nos étudiant.e.s sont embauché.e.s sur des postes de neuropsychologue spécialisé auprès des personnes

avec un trouble neuro-développemental et avec autisme plus particulièrement, **vous ne pourrez pas vous présenter comme neuropsychologue.**

Organisation des stages

En M1, les jeudi et vendredi sont laissés libre tout au long de l'année pour la réalisation du stage de 200h minimum. **En M2, l'étudiant.e doit réaliser un stage professionnalisant de 500h.** Pour cela, les cours sont concentrés sur le premier semestre et **le deuxième semestre, à partir de Février, est laissé complètement libre pour le stage.** Le stage doit être obligatoirement encadré par un.e psychologue dans le champ des troubles neuro développementaux et ayant une approche similaire à celle proposée par le master. En master 2, la.e psychologue qui encadre le stage doit avoir au moins 3 ans d'expérience.

Ue optionnelles UT2J

Si vous êtes étudiant.e en L3 à l'UT2J, l'ue **Approche cognitive et comportementale : enfant, adulte** est fortement recommandée. **Un stage et un TER** réalisé au sein de la **mention psychologie clinique, psychologie de la santé et neurosciences** sont également appréciés.

Secteur d'activités

La formation donne accès au titre de psychologue. Le professionnel diplômé dispose d'un large champ d'activités qui peut concerner le conseil, l'expertise, la prise en charge psychologique des patients, des familles, des soignants, le dépistage, la formation et la recherche. Le professionnel peut ainsi travailler : en contexte institutionnel, social et/ou médico-social (CAMPS, SESSAD, IME, IMPRO, FAM, MAS, SAMSAH, ESAT, Centre de références...) ou bien en activité libérale.

Avoir déjà le titre de psychologue

Si vous avez déjà le titre de psychologue, refaire un master en psychologie ne présente pas beaucoup d'intérêt. Nous vous conseillons plutôt de vous tourner vers **les Diplômes Universitaires**. L'université Toulouse Jean Jaurès propose un [DU autisme](#).

Avoir déjà un Master 1 en psychologie

Si vous avez déjà un master 1 en psychologie **vous pouvez postuler au master** (via la plateforme Mon Master). Si vous êtes sélectionné.e., en fonction du master déjà obtenu, certaines ue pourront vous être validées.

Formation à distance

Il n'est pas possible de réaliser cette formation à distance. Tous les cours se déroulent en présentiel et la présence est obligatoire.

Travail

Un certain nombre de nos étudiant.e.s travaillent à côté de la formation. Cependant **avoir un temps plein n'est pas compatible** avec le planning de la formation surtout en M2. L'assiduité en cours est obligatoire.